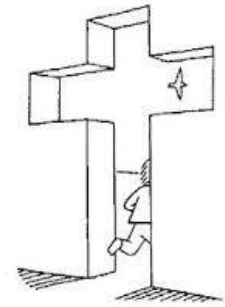




COLLEGE DU SACRE CŒUR – Versailles  
PASTORALE des 5<sup>èmes</sup>

## PROFESSION DE FOI 2017



**La foi est la réponse à l'amour de Dieu  
qui se donne à nous et veut notre bonheur.**

*Nous n'avons jamais fini d'accéder à la foi. Témoignons : « voilà ce qui me fait vivre, voilà ce qui me rend heureux ». Croire est donc une invitation au bonheur.  
Bernard Sesboüé*

Chers parents,

La profession de foi, c'est **dire oui au don de la foi et de la vie avec le Christ reçu au baptême**. Elle suppose donc un désir personnel du jeune qui doit la prononcer librement, elle n'est donc pas systématique.

Vos enfants ont découvert en pastorale les itinéraires de foi des apôtres Pierre et Paul, leur confiance, leurs doutes, leur expérience du pardon du Christ. Ils vont approfondir maintenant ce qui constitue le cœur de la foi chrétienne : l'amour de Dieu trinitaire, la vie, la mort et la Résurrection du Christ qui ouvrent à chacun un chemin de vérité et de vie en plénitude. Les jeunes peuvent poser toutes leurs questions et se demander : **est-ce que je crois que Dieu m'aime inconditionnellement et me propose un chemin de bonheur ?** Une journée de retraite à vivre ensemble permettra à chacun de **redécouvrir le sens de son baptême**.

Pour organiser une retraite, une veillée et une messe joyeuses, belles et priantes pour vos enfants (environ 100 jeunes à chaque date), nous avons besoin de votre aide active ! **Merci de vous rendre disponibles et de vous inscrire ci-après pour l'un des services**, notamment pour la retraite.

Nous insistons sur le fait que les jeunes doivent suivre la répétition, la retraite, la veillée et la messe **avec leur classe**, aux dates prévues.

Merci de lire les informations jointes avec la plus grande attention et de noter les dates.

Dans la joie de cheminer avec vos enfants,

Agnès Butruille  
[agnes.butruille@sacrecoeur78.fr](mailto:agnes.butruille@sacrecoeur78.fr)  
06 89 27 09 54

PJ : - feuille d'information à conserver  
- feuille d'inscription (ou de non inscription) à rendre par tous avant le 13 mars

## ORGANISATION DE LA PROFESSION DE FOI (feuille à conserver)

### Dates à noter :

|                                     | LIEUX  | HEURES   | 5 <sup>èmes</sup> DEFG   | 5 <sup>èmes</sup> ABCH |
|-------------------------------------|--|--|--------------------------|------------------------|
| REPETITION GENERALE                 | Cathédrale Saint Louis   | de 13 h à 14h30  | Mercredi 10 mai          | Mercredi 17 mai        |
| RETRAITE                            | Centre Ozanam<br><i>(RV sur place, 24, rue du Maréchal Joffre à Versailles)</i>    | de 8h30 à 20h  | Vendredi 12 mai          | Vendredi 19 mai        |
| VEILLEE                             | A la chapelle du lycée ND du Grandchamp<br><i>(entrée 22 rue Henri de Régnier)</i> | de 20 h à 21 h<br>(en présence des parents, RV à 19h 45)   | Vendredi 12 mai          | Vendredi 19 mai        |
| MESSE DE PROFESSION DE FOI          | Cathédrale Saint-Louis   | <u>Accueil des jeunes à 16 h 00</u><br><i>(Chapelle de la Providence à gauche dans la cathédrale)</i><br><u>Messe</u><br>16 h 30 | Samedi 13 mai            | Samedi 20 mai          |
| TRANSMISSION DES AUBES (si binômes) | Les élèves de 5DEFG donnent leur aube à leur binôme de 5ABCH                       |  | lundi 15 ou mardi 16 mai |                        |

### REPETITION GENERALE à la cathédrale

Tous les jeunes doivent **impérativement être présents** pour connaître leur place dans la cathédrale, les mouvements de procession...

Prévoyez de donner un pique-nique à votre enfant pour déjeuner sur le parvis de la cathédrale s'il n'a pas le temps de déjeuner après les cours. La présence de **4 parents** est nécessaire **durant la répétition** afin de pouvoir **encadrer les jeunes le samedi à la cathédrale dès 16h00** pour la procession d'entrée et la procession du Credo.

### RETRAITE au centre Ozanam

- Les jeunes apportent le matin leur aube, repassée, avec le cordon, sur un cintre étiqueté à leur nom, ils la porteront pour la veillée.
- Le repas du midi est pris en charge par le collège
- Les jeunes doivent apporter leur pique-nique du soir, 2 gouters, leur cahier de catéchèse et de quoi écrire

Suite page suivante 

**Programme de la retraite** : intervention du Père Boule (le sens de notre baptême et de la profession de foi, le « Credo » de l'Église...), échanges et approfondissement en petits groupes, écriture d'intentions de prière, temps de prière personnelle, chants, témoignage d'une personne engagée au nom de sa foi, Sacrement de Réconciliation.

**La présence de nombreux parents** est indispensable pour encadrer la retraite. **Merci de vous proposer** pour une journée. Nous vous suggérons d'accompagner l'autre retraite que celle de votre enfant afin d'être pleinement disponible.

### **VEILLEE à la chapelle de Notre-Dame du Grandchamp**

La veillée clôt la journée de retraite en présence des parents qui se rendent directement sur place. Les jeunes s'y rendent en aube depuis la retraite sous la responsabilité du collège. Durant la veillée, l'un des parents (ou éventuellement parrain/marraine/grand frère/sœur) remettra à votre enfant **une croix** (fournie par nos soins) en signe d'encouragement à poursuivre son chemin avec le Christ. Parlez de cette démarche avec votre enfant.

La chapelle du lycée ayant un nombre de places limité, merci de ne prévoir que **2 personnes par jeune** pour l'accompagner ce soir-là. En revanche, toute la famille est évidemment bienvenue le samedi à la cathédrale.

### **LES AUBES** (location possible au collège)

Tous les jeunes doivent porter une aube avec un cordon **qu'ils apportent à la retraite**. Si vous souhaitez louer une aube au collège, merci de le cocher sur la feuille d'inscription. **La plupart des jeunes louant une aube au collège aura un binôme** faisant sa profession de foi à l'autre date, chacun ayant les coordonnées de son binôme. La transmission des aubes se fera selon un planning établi qui doit être respecté par tous, d'autant plus que cette année les deux professions de foi ont lieu à une semaine d'intervalle :

- Mesure des élèves et choix de la taille de l'aube en mars en séance de pastorale
- Distribution des aubes aux élèves des classes DEFG après les vacances de Pâques (fournir un sac plastique à votre enfant pour transporter l'aube avec soin)
- **Les familles des classes DEFG ayant un binôme** devront transmettre l'aube (lavée à la machine et repassée, ainsi que le cordon lavé à la main) le **lundi 15 mai ou le mardi 16 mai aux familles des classes ABCH**. Par respect pour les familles binômes, merci de respecter ces dates.
- Pour les élèves sans binôme ou des classes ABCH, le retour des aubes lavées et repassées, et du cordon propre, aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> juin.

Tout retard pourra être facturé au prix d'une aube neuve (soit 80 €)!

*Attention : Penser à **laver le cordon** à la main !*

*Oter les tâches de cire avec un fer chaud et du papier absorbant avant le lavage.*

*Merci !*

### **BUDGET** (montant porté sur votre compte famille)

Profession de foi (retraite, cierge, croix, location de l'aube) : 45 €

Profession de foi (retraite, cierge, croix, sans location de l'aube) : 30 €

Coût de la retraite seule : 15 €

*Les croix sont sculptées dans la prière à la Trappe de Soligny ; les cierges, fournis également, seront remis au cours de la messe.*

**INSCRIPTION A LA PROFESSION DE FOI 2017**  
**à rendre avant le lundi 13 mars au plus tard**

(Boite-aux-lettres « catéchèse »)

M. / Mme : .....

Parents de : ..... Classe : 5<sup>ème</sup> .....

Mail des parents (en MAJUSCULES): .....Téléphone : .....

**Cochez selon votre choix :**

- Inscrivent leur enfant à la **Profession de Foi** (répétition, retraite et veillée aux dates de sa classe) et autorisent Mme Butruille à prendre toute décision médicale le concernant
  - Souhaitent **louer une aube au collègue** et s'engagent à respecter les dates de transmission afin de ne pas pénaliser les autres familles :  **OUI**       **NON**
- N'inscrivent pas leur enfant à la profession de foi

**SANS VOTRE AIDE ACTIVE, LA PROFESSION DE FOI NE PEUT AVOIR LIEU, MERCI DE PROPOSER VOTRE AIDE POUR L'UN DES SERVICES SUIVANTS :**

- Encadrer la retraite (pas nécessairement celle de votre enfant pour être plus disponible)
  - vendredi 12 mai (15 à 20 parents présents toute la journée)**
  - vendredi 19 mai (15 à 20 parents présents toute la journée)**

Je me rends disponible :

- De 8h25 à 20h00

Je préférerais, dans la mesure du possible :

- De 8h25 à 16h30
- De 16h30 à 20h

- Accompagnement musical** de la veillée (parents, frères ou sœurs...), instrument : .....
- Encadrement des processions** : présence nécessaire lors de la répétition le mercredi précédent de 13h à 14h30 **et** pour la messe le samedi dès 16h00 (4 parents par messe)
- Court témoignage** lors de la veillée : « pourquoi avons-nous fait baptiser notre enfant ? » (2 parents ou couples par veillée)
- Quête** pendant la messe, passer à la sacristie avant 16h15 (8 parents par messe)
- Ministre de la Communion**, passer à la sacristie avant 16h15 (8 parents par messe)
- Photographe** pendant la messe et à la sortie (2 parents par messe)
- Achat et disposition de fleurs** dans la chapelle de ND du Grandchamp le vendredi avant 20h (1 parent par date)

**Signature des parents :**

Moi, ....., élève de 5<sup>ème</sup> ....., je souhaite prononcer ma profession de foi et m'engage à suivre la préparation (séances de catéchèse et retraite) en respectant les temps de parole et de silence, en ayant un comportement respectueux des parents animateurs, des catéchistes et de mes camarades. J'ai conscience que le règlement intérieur du collège s'applique même en dehors du collège (répétitions, retraite...).

**Signature du jeune :**